

Hespul et Enedis renouvellent leur partenariat d'intérêt général pour l'accélération de la production photovoltaïque en France !

Le développement de la production d'énergie électrique de source renouvelable, en particulier photovoltaïque (PV), est au cœur des enjeux énergétiques dans le cadre de la Transition écologique.

La Programmation pluriannuelle de l'énergie actuelle prévoit un objectif de 20,1 GW de PV installés en 2023 et entre 35,1 et 44 GW en 2028. En évoquant dans son discours à Belfort le 10 février 2022 une puissance d'au moins 100 GW en 2050, le Président de République a plaidé de fait pour une accélération sensible du rythme de déploiement de la filière. Promulguée le 10 mars 2023, la loi dite APER (pour « accélération de la production d'énergies renouvelables ») a précisément pour objet de répondre à cet enjeu en s'appuyant notamment sur les territoires et les acteurs locaux.

Les réseaux électriques au cœur de la transition énergétique

95 % des installations de production d'électricité renouvelable sont aujourd'hui connectées au réseau de distribution opéré par Enedis sur 95% du territoire métropolitain. En 10 ans, Enedis a su relever le défi d'une demande exponentielle de raccordements tout en garantissant la qualité de l'alimentation de tous les consommateurs. Fort de ce succès, le réseau doit poursuivre son adaptation pour être en mesure d'accueillir dans les meilleures conditions des installations toujours plus nombreuses, de taille et de puissance toujours plus variées et toujours plus réparties sur l'ensemble du territoire national.

Un partenariat d'intérêt général pour l'insertion harmonieuse du photovoltaïque

C'est dans cette perspective qu'Hespul, association œuvrant de longue date pour la promotion du PV dans une logique d'intérêt général avec le soutien de l'État et de l'ADEME, et Enedis, entreprise nationale de service public, ont décidé de renouveler la collaboration fructueuse engagée il y a 3 ans dans l'objectif partagé d'optimiser et de faciliter le raccordement des installations photovoltaïques au réseau électrique basse tension.

Marc Jedliczka, Directeur Général d'Hespul et Christian Buchel, membre du Directoire d'Enedis, Directeur Clients & Territoires - Europe ont officialisé aujourd'hui ce nouveau partenariat par la signature d'une nouvelle convention à Lyon.

Ce nouveau partenariat vise entre autres à :

- Collaborer sur les nouveaux outils d'aide à la planification énergétique des territoires afin de favoriser le développement de projets photovoltaïques,
- Finaliser l'expérimentation autour de l'absorption de courant réactif par les producteurs en basse tension permettant une intégration plus massive de PV à coûts maîtrisés,
- Explorer les possibilités d'optimisation des raccordements apportées par les fonctionnalités embarquées des onduleurs PV à travers notamment un benchmark des produits du marché.

Autant d'actions concrètes au service de l'intérêt général qu'Hespul et Enedis se réjouissent de réaliser conjointement au cours des 3 prochaines années.

À propos d'Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Contacts presse

Enedis : José-Manuel NOYA – jose-manuel.noya@enedis.fr

Gaëlle ARRIVÉ 06 18 69 37 03 – gaelle.arrive@enedis.fr

À propos de l'association Hespul

L'association Hespul a pour objet social de contribuer à l'avènement d'une société sobre et efficace, reposant sur les énergies renouvelables, tout en défendant les valeurs d'équité et d'intérêt général.

Avec 30 ans d'expérience, Hespul développe des solutions techniques et pédagogiques pour accompagner les publics vers l'efficacité et la sobriété énergétique : citoyens, collectivités, institutions, professionnels, associations relais... Hespul intervient à toutes les étapes d'un projet photovoltaïque : depuis l'accompagnement des politiques énergétiques nationales, en amont (plaidoyer) comme en aval (décryptage réglementaire et administratif), du niveau local (évaluation du gisement, planification du développement, appropriation par les acteurs locaux...), à l'exploitation de systèmes en production, en passant par les études de faisabilité, le dimensionnement ou encore l'appui aux maîtres d'ouvrage.

Contacts presse

Hespul : Pauline VULLIOD – 04 37 47 95 95 – pauline.vulliod@hespul.org